

ÉDITORIALVINCENT
GEORIS

L'UE s'accorde sur la réforme du droit d'auteur.

**Pour en finir avec
le piratage culturel**

Après une lutte sans merci de plus de deux ans par lobbyistes interposés, les institutions européennes ont fini par se mettre d'accord sur une législation visant à adapter le droit d'auteur à l'évolution du numérique. Deux camps se sont affrontés sans relâche. À ma gauche, les auteurs, la presse, les maisons d'édition. Pour beaucoup, appauvris par la mise en ligne gratuite de leurs œuvres depuis le saut technologique entamé par le monde au début du siècle. À ma droite, les entreprises du net devenues des géants mondiaux en quelques années en diffusant instantanément, gratuitement et partout dans le monde le travail des premiers. À leurs côtés, les partisans d'un internet libre, où tout doit rester accessible.

Tout travail, y compris celui de création, mérite un revenu. Sans quoi, l'art, la culture et le savoir poursuivront leur lente érosion.

Les sociétés internet, à coups de millions, ont tenté de bloquer cette législation parce qu'elle leur imposera de filtrer les œuvres dont elles n'ont pas acquis les droits. Leur piratage culturel massif, rendu possible par un fossé grand comme l'Atlantique entre un droit poussiéreux et l'évolution technologique, devra prendre fin. YouTube devra négocier la

publication d'œuvres culturelles avec les ayants-droit.

C'est un juste retour des choses. Tout travail, y compris celui de création, mérite un revenu. Sans quoi, l'art, la culture et, en définitive, le savoir, poursuivront leur érosion, emportés par le déséquilibre grandissant dans l'attribution des recettes publicitaires générées par internet.

Sans cette réforme, notre société deviendrait, à défaut d'auteurs et de créateurs, un désert culturel causé par l'avidité de quelques sociétés basées en Californie. Au détriment de milliers d'indépendants et de PME incapables de rivaliser avec elles.

La presse devrait elle aussi y trouver son compte.

L'adoption de cette directive devrait entraîner une révolution dans le secteur numérique. Mais il reste du chemin à parcourir, à commencer par l'ouverture de négociations effectives entre les géants du net et les auteurs.